

Paris, le 1^{er} décembre 2011

COMMUNIQUE DE PRESSE
de Claudy LEBRETON, Président de l'ADF

Stigmatisation de la dépense publique : ça suffit !

Le président de l'ADF tient à dénoncer une nouvelle fois les amalgames pratiqués par le gouvernement sur les dépenses de personnel des collectivités territoriales.

Les attaques répétées du Premier ministre et de la ministre du Budget sont inacceptables.

Aux termes de la Constitution, les collectivités territoriales s'administrent librement. Cela signifie donc qu'elles ne sont redevables de leurs choix administratifs et politiques devant leurs électeurs.

Au-delà de cette position de principe, le président de l'ADF rappelle que les données mise en avant par le gouvernement sont fantaisistes et ne reposent sur aucune analyse partagée. Il souligne également que les collectivités locales n'ont pas attendu l'Etat pour mettre en place une gestion rigoureuse de leurs budgets. Pour preuve, les départements ne représentent fin 2010 que 1,89% de la dette publique nationale, et encore celle-ci correspond aux emprunts pour les investissements.

La dépense publique n'est pas une simple charge qu'il faudrait réduire à tout prix. Elle permet de soutenir l'emploi et d'investir durablement pour l'avenir. A l'inverse, on s'aperçoit chaque jour sur les territoires des effets désastreux pour nos concitoyens de la RGPP que le gouvernement, encouragé par les grandes instances internationales, souhaite encore amplifier.

Cette mise au point a été également faite à l'OCDE, qui a mis en cause cette semaine les collectivités territoriales lors de la présentation de ses Perspectives économiques pour la France.

Retrouvez sur www.departement.org ce communiqué de presse.

Contact presse : **Nadia SALEM**
Tél. 01.45.49.60.43 – P. 06.76.73.64.01
nadia.salem@departement.org